

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil d'Administration du 10 février 2026

Besançon, le 10 février 2026

Deuxième réunion : le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 4 février 2026, le Conseil d'Administration a été convoqué une nouvelle fois.

Le Conseil d'Administration s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Besançon et a pu, à cette occasion, délibérer valablement sans condition de quorum.

Membres présents :

Monsieur Hasni ALEM / Monsieur Claude BILLOD / Monsieur José GOMES / Madame Agnès MARTIN / Monsieur Alfred M'BONGO / Madame Claudine MAUGAIN / Madame Sylvie WANLIN

Membres excusés :

Monsieur Bernard AVON / Monsieur Yves CHANSON / Monsieur Cyril DEVESA / Monsieur Ludovic FAGAUT / Madame Valéry GARCIA / Madame Nadia GARNIER / Monsieur Michel JOURNEAUX / Madame Myriam LEMERCIER / Monsieur Jean-Hugues ROUX / Madame Anne VIGNOT, **donne pouvoir à Madame Sylvie WANLIN**

Secrétaire de séance : Alban SOUCARROS

Sont présents :

- Monsieur Jean-René DESCARREGA, Directeur général adjoint des services des Ressources humaines
- Madame Tilale EL YOUSFI, Conseillère technique du Cabinet de la Maire
- Madame Catherine FILAQUIER, Directrice des Solidarités
- Monsieur Nicolas MILLOT, Directeur de l'Autonomie
- Madame Véronique PAGET, Cheffe du service Administration Générale
- Monsieur Samuel PHILIPPE, Chargé de mission Partenariats, Communication et Projets évenementiels
- Madame Amélie PRÉVOST, Gestionnaire du Conseil d'Administration
- Monsieur Jonathan SCHEBATH, Chef du service Finances
- Monsieur Alban SOUCARROS, Directeur Général
- Madame Esther VOUILLOT, Secrétaire Générale

Madame WANLIN propose aux administrateurs de commencer par la présentation des questions n°7 à 10, afin de pouvoir libérer Monsieur DESCARREGA, présent pour répondre aux questions sur les points relatifs aux Ressources Humaines

En application de l'article 14 du règlement intérieur du Conseil d'Administration, les administrateurs se prononcent favorablement sur cette modification de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

Question n°7 : Avancements de grade – détermination des taux de promotion promus / promouvables

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement la mise à jour des ratios d'avancements de grade promus/promouvables.

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°8 : Liste des emplois permanents au 01/01/2026 – Récapitulatif des créations d'emplois de 2025

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Adoptent la liste des emplois permanents au CCAS,

✓ Autorisent le recrutement d'agents contractuels sur les emplois permanents au sein du CCAS, dans le cadre de la législation en vigueur, en application des articles L332-8 à L332-12 et L332-14 du code général de la fonction publique.

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°9 : Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Prennent acte du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°10 : Modification du protocole du temps de travail – suppression de l'article 3.3 du chapitre 3 relatif aux sujétions « d'engagement et de continuité de service »

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Prennent acte de la modification du protocole du temps de travail avec le retrait de son article 3.3 du chapitre 3 relatif aux sujétions « d'engagement et de continuité de service ».

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

Question n°1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 3 décembre 2025

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Approuvent le procès-verbal de la séance du 3 décembre 2025.

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

Question n°2 : Compte-rendu des décisions prises par la Vice-présidente dans le cadre de sa délégation de compétences

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Prennent connaissance des différents documents signés, en vertu de la délégation de compétences de la Vice-présidente,

✓ Prennent acte du compte-rendu tel que présenté.

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

Question n°3 : Débat d'Orientation Budgétaire 2026

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Débattent des orientations budgétaires de l'année 2026,

✓ Votent favorablement les orientations budgétaires de l'année 2026.

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

Question n°4 : Dématérialisation de la transmission des actes budgétaires à la Préfecture en vue du passage au Compte Financier Unique (CFU)

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Autorisent la Vice-présidente à signer l'avenant, permettant la transmission dématérialisée des maquettes budgétaires à la Préfecture du Doubs.

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

Question n°5 : Cession de matériels bureautiques aux administrateurs sortants

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Approuvent la cession de matériels bureautiques aux administrateurs sortants aux conditions indiquées.

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

Question n°6 : Indemnisation des agents du CCAS dans le cadre de la protection fonctionnelle

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement les indemnisations proposées par l'avocate du CCAS pour un montant total de 3 500 euros au titre de la protection fonctionnelle, pour les six agents victimes d'agression de la part d'usagers, conformément au tableau joint en annexe de la délibération.

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

Question n°11 : Convention d'objectifs et de moyens entre le CCAS et l'association de la Boutique Jeanne Antide - Année 2026

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement le versement à l'association la Boutique Jeanne Antide d'une subvention de 250 000 €, destinée à l'organisation de la restauration sociale le midi au 3 rue Champrond et à l'amélioration des conditions d'accueil au sein de ces locaux.

✓ Autorisent la Vice-présidente à signer la convention pour l'année 2026 entre le CCAS et la Boutique Jeanne Antide, pour la mise en œuvre de la restauration sociale le midi, et ses éventuels avenants.

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°12 : Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens 2026-2030 entre l'Agence régionale de santé de Bourgogne Franche-Comté et le CCAS de Besançon

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Se prononcent favorablement sur le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens 2026-2030 à conclure avec l'ARS de Bourgogne Franche-Comté ;

✓ Autorisent Madame la Vice-présidente à signer le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et Moyens 2026-2030, et ses éventuels avenants.

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°13 : Contrat territorial de santé mentale 2026-2030

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Prennent connaissance du Contrat Territorial de Santé Mentale du Doubs,

✓ Autorisent la Présidente du CCAS ou son représentant à signer le Contrat Territorial de Santé Mentale 2026-2030.

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0